

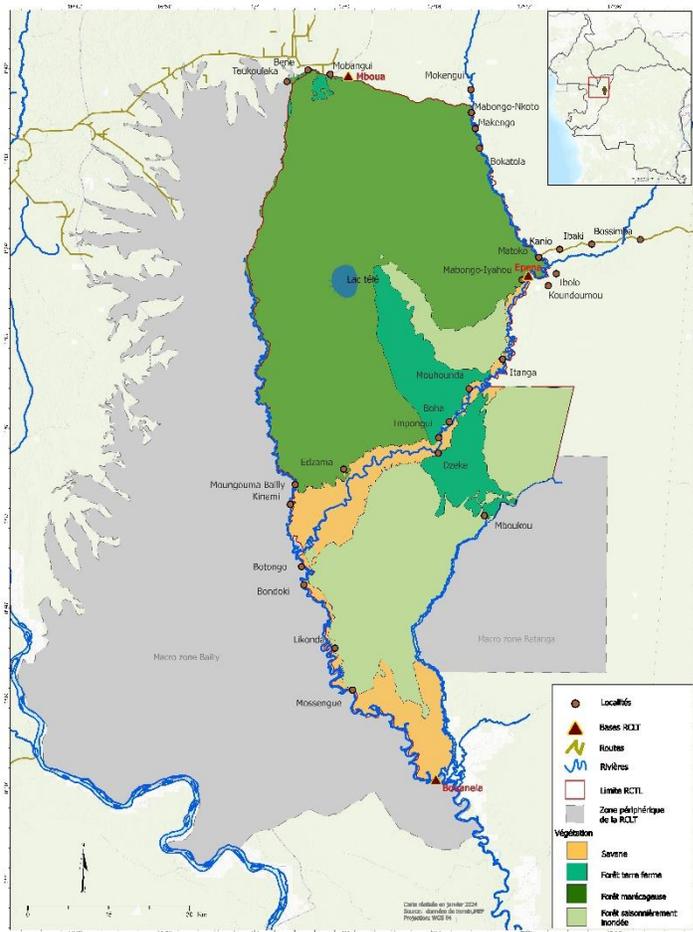
Termes de référence - Consultance

Appui au développement de l'apiculture dans la Réserve Communautaire du Lac Télé

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA CONSULTANCE

- **Présentation générale de la Réserve Communautaire du Lac Télé**

Réserve Communautaire du Lac Télé



Située à l'extrême nord-est de la République du Congo (RoC), la Réserve Communautaire du Lac Télé (RCLT) a été créée en 2001 sur proposition de l'UICN. Il s'agit de la seule réserve communautaire du pays. Avec plus de 4 400 km² de savanes de zones humides et de vastes forêts inondées, la RCLT fait partie du plus grand site Ramsar transfrontalier de forêt marécageuse du monde (199 167 km²) avec le lac Tumba voisin en RDC, et la deuxième plus grande zone humide au monde. Les sols de ce paysage transfrontalier contiennent de vastes tourbières contenant environ 30 milliards de tonnes de carbone, faisant de cette forêt-là plus grande tourbière tropicale du monde et un élément vital de l'atténuation du changement climatique mondial. La RCLT abrite également une biodiversité exceptionnelle, avec de très fortes densités de gorilles de plaine de l'ouest, des populations d'éléphants et une grande diversité d'espèces d'oiseaux et de poissons d'eau douce. L'intégrité écologique de cet habitat, encore préservé à ce jour, contribue à la capture et au stockage continu du carbone par la forêt. Un total de 27 villages, soit environ 20 000 habitants, sont répartis sur les limites et à l'intérieur de la réserve. La

population dépend presque entièrement des ressources naturelles pour sa subsistance et ses revenus : la pêche et l'agriculture vivrière (manioc) représentent les principales activités économiques.

WCS appuie la gestion de la RCLT depuis 2001 et un Protocole d'Accord a été signé en 2008 avec le Ministère de l'Economie Forestière. La RCLT est dirigée par un Conservateur, représentant du MEF, et un Conseiller Technique Principal, représentant de WCS. En 2023, la RCLT disposait de 65 agents (dont 4 agents du MEF et 61 de WCS). Elle comprend cinq services : Surveillance, Conservation Communautaire, Suivi écologique, Logistique et Administration & Finance.

- **Situation relative à l'apiculture dans la RCLT**

De nos jours l'abattage des arbres pour la récolte de miel est devenu une activité très fréquente pour les peuples (populations autochtones et communautés locales) qui vivent dans les zones forestières. Cette pratique artisanale occasionne la destruction des colonies d'abeilles, l'abattage des arbres porteurs de couvain et la mise à feu des forêts, en particulier les forêts galeries.

Conscient de ce problème, la RCLT a soutenu le développement de l'apiculture dans certains village dès 2016. Ainsi, au cours de cette seule année, 29 bénéficiaires (18 ménages autochtones, 05 ménages bantous, 04 menages Bakolous et 02 CGRN) répartis dans 6 villages ont bénéficié de formation et d'appui pour l'installation de 58 ruches modernes de type Kényane (ruche à barrettes). Parallèlement un appui a été apporté pour construire dans ces 6 villages un total de 27 hangars pour l'abri des ruches. Fin 2016, 19 des 58 ruches avaient été colonisées. Suite à l'arrêt du financement, il n'a pas été possible de continuer l'activité ni de suivre les apiculteurs formés en 2016. Le niveau de succès de cette activité n'est donc pas bien connu même s'il semble que seul un petit nombre de ruches soient encore actives. Ainsi à Likonda (district de Bouanél), un bénéficiaire qui avait reçu six ruches en 2016 n'en possède aujourd'hui plus que trois, les trois autres ayant été détruites par les insectes. Ce bénéficière dit récolter environ 20-25 litres de miel par an vendu localement à 1 500 F CFA/ litre.

Pour contribuer à la protection de l'environnement mais aussi pour faire bénéficier les population locales d'une source durable de revenu, la Coordination de la RCLT, va, à la demande des populations, promouvoir l'apiculture moderne au sein des villages de la RCLT.

- **Enjeux de la consultance**

L'enjeux de cette consultance est de promouvoir l'apiculture moderne. Ceci permettra aux communautés d'avoir une activité économique stable grâce à un approvisionnement en miel plus régulier, et va contribuer à la protection de l'environnement puisqu'il ne sera plus nécessaire d'abattre les arbres pour récupérer le miel.

2- OBJECTIF

L'objectif global de cette consultance est d'accompagner les communautés locales et populations autochtones habitant la Réserve dans une apiculture moderne par usage des ruches modernes à cadre moderne

Cela concerne en particulier les points suivants :

- Faire une évaluation rapide des activités d'apiculture développée par la RCLT en 2016 ;
- Sensibiliser les populations des villages sur la mise en œuvre de l'apiculture moderne ;
- Identifier les bénéficiaires potentiels (villages et acteurs impliqués dans la récolte artisanale du miel par des techniques non durables). Il est attendu un appui dans 4 villages dans le district de Epena et de 4 villages dans le district de Bouanela ;
- Superviser la fabrication des ruches modernes qui seront réalisées ou achetées sur financements directs WCS ;
- Aider les bénéficiaires à identifier les sites d'installation des ruches. L'aménagement de ces sites pour accueillir les ruches sera de la responsabilité des bénéficiaires ;
- Encadrer et former les bénéficiaires aux techniques d'installation des ruches, de piégeage des abeilles dans les ruches, d'entretien des ruches et de récolte du miel ;
- Assurer un suivi régulier des apiculteurs, de leurs ruches et de collecter les données sur la production et la rentabilité ;
- Appuyer les apiculteurs pour vendre leur miel en milieu urbain où le prix est plus élevé ;
- Identifier les difficultés rencontrées sur l'activité et rechercher des solutions possibles.

3- SUGGESTION DE CALENDRIER

Cette prestation est prévue pour durer 12 mois en continu à compter de novembre 2024.

4- LIVRABLES

- Une note de cadrage présentant la méthodologie, notamment la méthode d'identification des bénéficiaires, les modules de formations qui seront utilisés, les équipements nécessaires, et le chronogramme ;
- Un rapport relatif à l'évaluation de l'appui de la RCLT en 2016 et l'identification des bénéficiaires ;
- Un rapport relatif à la formation des bénéficiaires et à la livraison des équipements ;
- Un rapport relatif aux missions de suivi des bénéficiaires ;
- Rapport final de la consultance résumant les activités réalisées et les résultats

Les rapports susmentionnés seront présentés en version électronique et rédigés en français.

5- PROFILS DU CONSULTANT

Le prestataire doit remplir les critères suivants :

- Être une entreprise, une organisation de la société civile ou ONG spécialisée dans la pratique de l'apiculture;
- Avoir en son sein un technicien référent détenteur au minimum d'un Diplôme Universitaire Niveau BAC+5 en agronomie, vétérinaire ou équivalents ;
- Disposer d'au moins cinq (05) ans d'expériences en matière d'apiculture et du développement rural ;

- Démontrer au moins trois (02) consultance similaire sur l'apiculture ;
- Une expérience antérieure dans la zone d'intervention du projet serait un atout ;
- Capacité à travailler dans les zones forestières isolées ;
- Connaissance des langues locales (lingala et/ou aka/bomitaba) ;
- Autonomie et initiative ;
- Bon esprit analytique et de synthèse ;
- Bonnes capacités rédactionnelles en français ;
- Ouverture d'esprit ;
- Capacité de travail en équipe et de coordination ;
- Diplomatie et patience.

6- REMISE DES OFFRES

Les offres devront être envoyées à l'adresse : [wscscongo brazza@wcs.org](mailto:wcscongo brazza@wcs.org) et cc dbrugiere@wcs.org.

La date limite de remise des offres est le 10 octobre 2024

Les offres devront inclure :

- Une offre technique incluant :
 - une présentation de la structure et de ses références ;
 - une méthodologie technique ne dépassant pas 20 pages ; la méthodologie devra détailler en particulier la méthode d'identification des bénéficiaires et le suivi apporté après installation des ruches ;
 - le CV (4 pages maximum) des experts proposés
- Une offre financière
L'offre financière inclura les frais d'expertise et les frais de déplacements (WCS ne mettra aucun moyen matériel à disposition du consultant pour ses déplacements dans la RLCT).

L'offre financière n'inclura pas l'achat des équipements nécessaires au développement de l'apiculture dans la RCLT – ces équipements seront achetés par WCS et resteront la propriété de WCS.

A propos de WCS

La Wildlife Conservation Society est une ONG internationale dont le siège social se trouve au Bronx Zoo, à New York, qui s'emploie à sauver la faune et la flore sauvages et à relever les défis mondiaux dans plus de 50 pays en Afrique, en Asie, en Amérique et dans les océans du monde. Le Programme Afrique est le plus important des programmes de terrain de la CMS, avec environ 1 100 employés répartis dans 12 programmes nationaux répartis dans quatre grandes régions (Afrique centrale, Soudan-Sahel, Afrique orientale et australe, Madagascar et océan Indien occidental).



Notre **MISSION** est de sauver la faune et la flore sauvages du monde entier par le biais de la science, de l'action de conservation, de l'éducation et de l'incitation des gens à apprécier la nature. Notre **VISION** est un monde où la faune et la flore prospèrent dans des terres et des mers saines et valorisées par des sociétés qui embrassent et profitent de la diversité et de l'intégrité de la vie sur terre. Notre **OBJECTIF** est de conserver les plus grands espaces sauvages du monde dans 16 régions prioritaires, qui abritent plus de 50% de la biodiversité mondiale. Nos **VALEURS** sont le respect, la responsabilité et la transparence, l'innovation, la diversité et l'inclusion, la collaboration et l'intégrité.